

Le 2 février 1737, la somme de 5 l. pour 2 ais de sapin de Savoye pour faire un châssis pour supporter lad. bordure de tableau ;

Le 2 mars 1737, la somme de 10 sols d'une peau de chien marin pour polir lad. bordure ;

Le 4 avril 1737, la somme de 4 sols pour avoir fait porter chez le s^r Bourguin, sculpteur, lad. bordure du tableau.

Le 20 avril 1737, la somme de 4 l. 2 s. 9 d. montant du mémoire cy-dessus de Fr. Antoine Beuvé.

Une quittance non datée du maître sculpteur, Noël Bourguin, certifie en outre qu'il reçut la somme de 160 livres des mains du Père Ramette, procureur des Jacobins, pour avoir fait les ornements, fait dorer et peindre la bordure du tableau du réfectoire desd. religieux.

Le 12 juillet 1737, il touchait de plus la somme de 12 l. pour avoir fait une augmentation de sculpture au couronnement de la bordure du tableau, y avoir fourni le bois et l'avoir fait dorer. On donna en même temps 1 l. 16 s. d'étrenne à ses compagnons.

En résumé, ajoute en terminant notre consciencieux archiviste :

« Les paiements rapportés cy-devant et qui ont été faits pour l'emballage, port, châssis, bordure et autres menus frais pour led. tableau montent à la somme de 276 l. 15 s.

« Le total de la dépense faite pour le tableau placé au fond du nouveau réfectoire monte à 1.476 l. 15 s.

Nous nous trompons fort ou ces détails précis feront la joie des artistes et des amateurs d'antiquités. Connaître à ce point le coût d'un tableau du Frère André et jusqu'au prix du fiacre qui ramena de Saint-Lazare notre artiste dominicain, jusqu'au prix des repas, que les Jacobins de Lyon servirent aux sculpteurs et doreurs, jusqu'au prix de